



**Solidarité
sans frontières**

PAGE 3

Pylos

Six mois après
le massacre

PAGES 7 – 10

Dossier : La participa- tion plutôt que l'exclusion

Le mouvement,
les partis, les
médias

PAGES 15 – 16

Samson Yemane

Lutte contre une
politique hypo-
crite



Editorial

Il s'agit maintenant plus que jamais de «s'opposer à la stratégie des propos alarmistes et à l'attitude méprisante de l'UDC», écrit un membre du comité de Solidarité sans frontières juste après les élections du 22 octobre.

Il a raison. Les élections l'ont montré: le discours raciste de l'UDC contre les personnes en fuite et les personnes migrantes a amené l'extrême droite aux urnes et a mis les autres partis bourgeois sous forte pression: moins de 24 heures plus tard, le PLR et le centre ont exigé une politique d'asile plus restrictive. Une fois de plus, il semble que l'UDC ait la main-

personnes qui pourraient témoigner sur les conditions qui y règnent: enfermées et isolées. Les centres d'asile fédéraux, mais aussi le système d'aide d'urgence en Suisse suivent une logique similaire.

Lorsque le 14 juin 2023, un bateau a fait naufrage près de Pylos, au large de la Grèce, et que plus de 600 personnes ont trouvé la mort, l'indignation a été grande. Aujourd'hui, quelques mois plus tard, l'attention s'est calmée et les fantasmes de fermeture dominant à nouveau le discours. Mais pour les survivants, l'histoire continue. Neuf d'entre eux ont été inculpés, notamment pour aide à l'entrée il-

qu'un parti de négationnistes climatiques gagne? La position des autres partis bourgeois est apparue clairement après les élections: ils cherchent dans la politique d'asile la responsabilité de leur défaite. Elle vient plutôt de leur manque de position claire et leur opportunisme pour séduire plus à droite. C'est également ce qu'affirme Albina Muhtari, rédactrice en chef du magazine en ligne migrant «baba news». Il n'y a «pas assez de contre-mesures véhémentes». Le dossier «La participation plutôt que l'exclusion» est consacré à la lutte contre le cloisonnement et à la mise en place d'actions autonomes. Nous y cherchons des espaces d'action plutôt que des excuses!

Le politicien et activiste Samson Yemane, qui travaille au PS mais aussi à la Fédération suisse des médias érythréens, va dans le même sens. Avec lui, Sosf a pris position contre la motion méprisante de Damian Müller, qui vise à externaliser davantage les procédures d'asile. Yemane qualifie de telles initiatives de ce qu'elles sont: «scandaleuses et hypocrites». C'est justement en ces temps sombres que nous devons nous y opposer ensemble. Plus que jamais à vos côtés, chers lecteur-ices.

(Ln) et (Pf)

« C'est justement en ces temps sombres que nous devons nous y opposer ensemble. Plus que jamais à vos côtés, chers lecteur-ices. »

mise sur la Suisse parlementaire. Sa politique agressive conduit à une nouvelle normalisation du racisme et à un régime migratoire de plus en plus violent. Celles qui le ressentent le plus sont les personnes racisées et les communautés de personnes migrantes. Elles sont les premières à se rendre compte vraiment ce que signifie la politique des «hotspots». Des centaines de personnes sont déjà entassées dans des «Closed Controlled Access Centres» en Grèce, où elles souffrent de pénurie alimentaire. La société civile et les journalistes? Tenu-es à l'écart. Les

légale sur le territoire (comme pour des passeurs) et pour avoir provoqué le naufrage. Ils risquent une condamnation à des centaines d'années de prison. C'est une logique similaire à celle de l'UDC: la migration et les migrant-es sont responsables de (presque) tous les problèmes. Mais dans le cas de Pylos, les survivants et les activistes s'organisent et se défendent, comme le relate le texte en page trois.

Les élections en Suisse le montrent: Il faut des réponses communes et fortes. D'ailleurs, il en va de même pour la politique climatique: comment se fait-il

Les photos de ce bulletin sont l'oeuvre d'Eric Rosset. Elles ont été prises à la conférence « La participation plutôt que l'exclusion! » qui a eu lieu le 23 septembre 2023 à la maison des générations à Berne.



Le massacre de Pylos et ce qui s'est passé ensuite

«Plus de 600 personnes sont mortes ce jour-là, mais le massacre de Pylos n'est pas un événement isolé. Il est la conséquence de la politique migratoire mise en place par l'Union européenne». C'est par cette citation que commence une brochure de l'«Assemblée ouverte contre la

« Cela suit un modèle : en Grèce, au moins deux personnes de chaque bateau d'exilé·es sont arrêtées, inculpées et souvent condamnées dans le cadre de procédures rapides. »

violence frontalière Lesbos ». Le 14 juin, un massacre a eu lieu au large de la ville côtière grecque de Pylos, dans la péninsule du Péloponnèse: bien que de nombreux garde-côtes aient été informés pendant des heures de la présence d'un bateau désespérément surpeuplé en détresse au large des côtes grecques, ils n'ont pas réussi à sauver l'embarcation. L'Adriana a coulé. Plus de 600 personnes sont mortes.

Les mensonges

Malgré ce que démontrent de nombreuses preuves, les garde-côtes grecs ont affirmé que le bateau n'était pas en détresse. Ou que les passagère-s auraient refusé l'aide proposée. Or les personnes survivantes contestent cette version. À cela s'ajoute l'obligation des garde-côtes de sauver un bateau qui, objectivement, est en détresse. Dans ce cas, même Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, a considéré la situation comme une urgence: elle a informé la Grèce de la présence du bateau dès le matin du 13 juin. Et dès 11 heures, soit plus de 12 heures avant le naufrage de l'Adriana, le centre italien de sauvetage en mer (MRCC ROME) a informé les garde-côtes grecs que deux enfants étaient décédés sur le pont de l'Adriana. En outre, les autorités grecques ont affirmé que l'Adriana

continuait à bien avancer. Cela aussi s'est avéré faux. Comme le montre la plateforme digitale Marine Traffic, différents navires marchands se sont rassemblés pendant plusieurs heures autour d'un point spécifique: l'Adriana à la dérive. Pendant des heures, l'Adriana n'a pratiquement pas bougé. Plusieurs personnes survivantes ont en outre rapporté que c'est l'action des garde-côtes qui a fait sombrer le bateau. Ceci alors que les garde-côtes tentaient de tirer le bateau avec une corde. Les garde-côtes ont d'abord nié avec véhémence cette accusation, mais après la publication de photos, ils ont dû admettre qu'il y avait eu une tentative de remorquage du bateau. Toutefois, il a été dit que cette tentative a eu lieu deux heures avant le naufrage.

Les personnes survivantes sont criminalisées

Après le sauvetage, les personnes qui ont survécu ont été emmenées au camp de Malakassa à l'extérieur d'Athènes. Elles ont été soumises à des règles d'entrée et de sortie strictes. Les photos et les vidéos des personnes derrière les barreaux ont fait le tour du monde. Selon leurs témoignages, leurs déclarations ont en outre été falsifiées ou des parties de celles-ci n'ont pas été enregistrées. Et un jour seulement après le naufrage, neuf ressortissants égyptiens ont été arrêtés et présentés au public comme des «passagers». Les accusations portées contre eux sont: avoir aidé des personnes à entrer illégalement sur le territoire, avoir formé une organisation criminelle, être eux-mêmes entrés illégalement sur le territoire et avoir commis des homicides par négligence et des mises en danger de la vie d'autrui. Cela suit un modèle: en Grèce, au moins deux personnes de chaque bateau d'exilé·es sont arrêtées, inculpées et souvent condamnées dans le cadre de procédures rapides. Les peines sont astronomiques – s'il y a eu des décès pendant la traversée, elles dépassent parfois les 300 ans de réclusion. Selon un rapport de l'ONG Borderline-Europe paru en été 2023, 2154 personnes sont détenues en Grèce dans de telles procédures (état: février 2023). Il s'agit du deuxième groupe de personnes le plus nombreux dans les prisons grecques.

Faire contre-poids

Dans l'affaire de Pylos, les soutiens se mobilisent. Des dizaines d'avocat-es se sont réunies au sein de l'«Initiative d'avocat-es et de juristes pour le naufrage de Pylos» afin de défendre les accusés. En outre, 40 personnes survivantes ont déposé une plainte pénale contre les autorités responsables auprès du tribunal maritime du quartier du Pirée à Athènes. Il ne s'agit pas seulement d'exiger des explications et de lutter contre la criminalisation, mais aussi de s'opposer activement aux autorités grecques. Le mouvement des personnes survivantes, de leurs proches et de la société civile représente une initiative aussi nécessaire que digne de soutien.

(Ln)



Régime de violence

Frontières intérieures : les camps d'aide d'urgence

Dans les camps d'aide d'urgence, qui existent depuis une vingtaine d'années, les personnes déboutées de l'asile sont isolées. Ces camps constituent une délimitation extraordinaire des frontières internes de la Suisse et doivent être supprimés.

Info : Cet article est basé sur l'ethnographie de Simone Marti: «Innere Grenzziehungen. Das Nothilferegime im schweizerischen Asylsystem», 2023, Transcript.

Harsha Walia étudie les stratégies gouvernementales actuelles dans le Nord du monde pour maintenir les frontières des États-nations (2021). Elle décrit non seulement

l'externalisation constante des frontières, mais aussi le tracé de frontières internes. Les frontières ne sont pas simplement des lignes qui séparent les pays les uns des autres, mais elles sont élastiques et surtout perceptibles à tout moment et en tout lieu par les personnes en situation irrégulière. Selon Harsha Walia, les frontières internalisées se manifestent lorsque les personnes concernées sont surveillées, contrôlées et disciplinées à l'intérieur d'un territoire national. Les camps d'aide d'urgence de la Suisse en sont un parfait exemple.

Spectacle des frontières : les « autres » menaçants

Lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de l'ouverture du premier camp d'aide d'urgence en 2004 au Jaunpass, la conseillère d'Etat bernoise Dora Andres déclarait que le camp disposait de nourriture pour que « les déboutés » puissent se faire à manger, d'un règlement in-

« Les chambres dans les camps sont petites, étroites et il n'y a pas d'intimité, car plusieurs personnes y vivent et le personnel peut les contrôler à tout moment. »

térieur strict, d'une limitation de rayon, c'est-à-dire d'une zone clairement définie dans laquelle elles pouvaient séjourner, et de deux surveillants chargés de maintenir l'ordre 24 heures sur 24.

Tant vis-à-vis des personnes en situation irrégulière que de la population, les camps d'urgence marquent des frontières internes: les camps sont souvent situés dans des lieux isolés, entourés de clôtures, surveillés par des caméras ou contrôlés par des services de sécurité. Ils sont mis en scène comme une menace. Les personnes qui doivent y vivre paraissent également menaçantes. Elles sont enfermées et rendues invisibles dans leur humanité. Ce procédé crée la pratique raciste d'une différence maximale entre un « nous » (digne de protection) et un « autre » (dangereux).

La logique des camps

Les chambres dans les camps sont petites, étroites et il n'y a pas d'intimité, car plusieurs personnes y vivent et le personnel peut les contrôler à tout moment. Les toilettes sont utilisées par un grand nombre de personnes, les cuisines sont sommairement aménagées et il manque souvent des tables ou des chaises pour s'y tenir. « Tout le monde a beaucoup de pensées en tête, l'un veut écouter de la musique, l'autre veut dormir, un autre veut téléphoner, le tout dans la même petite pièce. C'est très difficile et personne n'arrive à bien dormir. Dans le camp, tu ne peux rien faire, juste attendre, attendre et penser beaucoup ». C'est ainsi que le décrit une personne requérante d'asile déboutée lors d'une manifestation contre le système d'asile. C'est aussi la raison pour laquelle la santé psychologique des personnes se détériore à la longue, selon l'analyse de Yusuf, qui a longtemps vécu dans un camp: « C'est un endroit où la personne est brisée (...) Tu manges, tu te réveilles le matin, tu vas descendre pour signer, tu te présentes, tu reviens, tu dors, après tu regardes la télé, tu manges, tu dors encore, alors voilà la vie dans l'aide d'urgence. Ce n'est pas une vie ... Il y a des gens qui perdent la tête à cause de ça ».

La tâche des autorités cantonales de migration est d'aménager les camps de manière à ce que le « setting défini contribue à ce que les personnes tenues de partir fassent rapidement des efforts pour quitter la Suisse de manière autonome ». C'est ce que stipule le contrat de prestations cantonal. Les personnes dans les camps le savent, comme Mitra par exemple. Il a déjà vécu dans plusieurs camps d'aide d'urgence et a même été emprisonné une fois en raison d'un séjour « illégal ». Il explique: « Les autorités exercent beaucoup de pression. Nous devons faire attention, car ils veulent nous détruire. Ils veulent que nous disions: « Je m'en vais de ce pays ». C'est une guerre psychologique! Il faut être fort ».

Les moyens utilisés dans cette « guerre psychologique » sont le contrôle permanent et une série « d'humiliations, de dégradations, d'abaissements et d'aviissements » selon le sociologue Erving Goffman à propos de la pratique dans les institutions totales. Selon Goffman, les institutions totales sont des lieux séparés de la société, dans lesquels les activités de la vie se déroulent le plus souvent involontairement sous une autorité et doivent fonctionner selon ses directives et ses intérêts. C'est le cas des camps d'aide d'urgence. Ces camps ne sont pas gérés par les autorités elles-mêmes, mais par des organisations privées et non gouvernementales. Leur tâche



consiste à façonner les exilé-es déboutés de manière à ce qu'ils se soumettent à la logique des camps. Les règlements intérieurs et les systèmes de privilèges et de punitions sont des moyens centraux dans la mise en œuvre de ce mandat étatique. Les systèmes d'ordre sont appliqués, surveillés et mis en avant par le personnel du camp. Par exemple, un règlement intérieur de 9 pages a été épinglé au mur d'un camp d'aide d'urgence. Le règlement intérieur régit le repos nocturne, le retrait des prestations en nature, le temps d'utilisation de la cuisine, les heures de visite, parfois les interdictions de séjour en dehors du camp et toujours les heures de présence: «Le contrôle des présences a lieu tous les jours de 22h30 à 23h. Pour chaque jour d'absence, un montant de 6 Fr. est déduit pour la nourriture».

La présence obligatoire est un instrument important pour faire respecter l'ordre dans le camp. En effet, l'obligation de présence surveillée empêche la mobilité, les relations sociales et la création de liens. De plus, elle contraint à l'inactivité et empêche une organisation autonome du quotidien. Elle est également utilisée pour remettre sans cesse en question le besoin d'aide d'urgence des personnes, comme cela ressort de la directive sur l'aide d'urgence du canton de Berne 2023:

«L'obligation de présence signifie que les bénéficiaires de l'aide d'urgence séjournent sept jours sur sept au centre de retour et y passent la nuit. Pour les personnes qui ne passent pas la nuit au centre de retour, l'office présume qu'elles (...) ne sont pas dans le besoin».

Les travaux (de nettoyage) qui doivent être effectués dans le camp constituent un autre instrument important pour faire respecter le règlement intérieur. Ils ne durent généralement qu'une à deux heures, car les personnes à l'aide d'urgence sont soumises à une interdiction de travailler et aucune structure journalière ne doit leur être proposée. Un système de privilèges et de sanctions est mis en place autour de ces équipes de travail. Ceux qui ne travaillent pas n'ont pas de privilèges (par exemple, pas de perspective de partager une chambre avec moins de

personnes). Ceux qui n'effectuent pas les travaux à satisfaction ou dans un laps de temps donné reçoivent moins d'aide d'urgence. Ainsi, les personnes présentes dans les camps sont montées les unes contre les autres, ce qui conduit aussi à isoler les personnes surveillées et à les livrer à l'ordre établi.

Suppression des camps

Le système d'aide d'urgence immobilise les personnes et les soumet à l'institution par le contrôle et la discipline. La logique qui, d'une part, s'attaque à la personnalité de l'individu et, d'autre part, fait des personnes des autres menaçants, se fonde donc sur la soumission, l'avalissement et la déshumanisation.

« La présence obligatoire est un instrument important pour faire respecter l'ordre dans le camp. En effet, l'obligation de présence surveillée empêche la mobilité, les relations sociales et la création de liens. »

C'est pourquoi une pratique politique abolitionniste a tout son sens. L'objectif doit être l'abolition – et non la réforme – de ces camps. On y parvient dans une perspective de liberté de mouvement pour tous, comme Augustin l'a expliqué après un contrôle de police juste à l'extérieur du camp d'urgence où il vivait: «Et si tu sors, tu es illégal. Mais j'ai dit aux policiers qu'il n'y a pas des «illégaux» ici. Moi, je ne suis pas illégal, je suis légal. Parce que je suis citoyen du monde!»

Simone Marti

Migrant Solidarity Network,
#abolishcamps

Travail forcé et exploitation dans le domaine de l'asile ?

Laver des assiettes, repasser des chemises, couper du bois de chauffage, combattre les mauvaises herbes – dans les centres d'asile suisses, des milliers de personnes requérantes d'asile travaillent comme main-d'œuvre bon marché pour le bien commun suisse. Dans les programmes d'occupation, ces personnes effectuent une large palette de travaux pour des salaires très bas ou même gratuitement.

Le magazine Surprise, en collaboration avec le collectif de recherche WAV, a écrit aux 26 cantons pour leur demander comment ils géraient les programmes d'occupation pour les résident·es des centres d'asile gérés par les cantons. L'analyse des données et les entretiens avec les personnes concernées des cantons de Genève, Saint-Gall et Zurich révèlent un système qui présente au moins quatre caractéristiques problématiques.

Manque d'uniformité

Alors que des règles uniformes s'appliquent dans toute la Suisse dans les centres d'asile fédéraux, les cantons ont leurs propres directives pour la prise en charge dans les centres d'hébergement cantonaux. Dans les trois cantons visités, Genève, Saint-Gall et Zurich, le fédéralisme suisse crée des situations de départ fondamentalement différentes. Si le salaire horaire pour les programmes d'occupation est fixé à 3 francs à Zurich, il n'est que de 1,5 francs dans le canton de Saint-Gall. A Genève, un requérant d'asile qui effectue un stage dans le domaine du nettoyage nous parle d'un salaire horaire de 3,75 francs.

Un coup d'œil sur les 23 cantons restants renforce cette impression: 15 cantons paient entre 1 et 5 francs de l'heure, certains n'ont pas donné d'indications et le Jura ne propose aucun programme d'occupation. Dans les Grisons, les demandeur·ses d'asile peuvent gagner jusqu'à 12 francs de l'heure pour des «travaux auxiliaires», tandis qu'à Berne, la participation à des programmes d'occupation n'est pas du tout indemnisée. La raison donnée par le canton à notre demande est la suivante: «Le travail rémunéré sur le premier marché du travail est soumis à autorisation». Cette interprétation bernoise

des programmes d'occupation est un cas isolé, les contributions d'indemnisation sont la norme dans toute la Suisse. Ce qui est particulièrement choquant dans le canton de Berne, c'est que la participation aux programmes d'occupation – bien qu'elle ne soit pas indemnisée – est obligatoire. Melanie Studer, chargée de cours à l'Institut de travail social et de droit de la Haute école de Lucerne (HSLU), estime que cela est discutable: «L'obligation de participer à des programmes d'occupation non rémunérés est problématique au regard de l'interdiction du travail forcé. Surtout en combinaison avec l'absence d'alternative pour les demandeur·ses d'asile de gagner de l'argent d'une manière ou d'une autre».

Sanctions

Au total, les personnes requérantes d'asile risquent des sanctions dans au moins 10 cantons si elles refusent de travailler. Dans les cantons de Saint-Gall et de Zoug, les changements de centre font partie du régime de sanctions. Mais les sanctions sont en premier lieu des mesures disciplinaires

« Au total, les personnes requérantes d'asile risquent des sanctions dans au moins 10 cantons si elles refusent de travailler. »

financières; ainsi, dans le canton de Saint-Gall, il peut s'agir d'une déduction de l'aide sociale en matière d'asile de 1,5 francs par heure de travail refusée. Cela peut être dévastateur pour les personnes requérantes d'asile, car la plupart d'entre elles dépendent financièrement de l'aide sociale en matière d'asile. Melanie Studer met en garde contre le fait que celle-ci n'est souvent pas beaucoup plus élevée que l'aide d'urgence et qu'une sanction financière pourrait donc, dans certaines circonstances, violer le droit à l'aide d'urgence. Contrairement aux sanctions, elle demande que «le volontariat et la prise en compte des capacités individuelles soient davantage mis en avant dans le cadre des programmes d'occupation. Il faut des indemnités

plus élevées, notamment pour les emplois qui sont habituellement effectués dans des conditions de travail normales».

Flou juridique

Les travaux effectués à l'intérieur et à l'extérieur des centres d'asile sont souvent des emplois peu qualifiés, ne requérant pas de formation, qui peuvent ne pas se distinguer fondamentalement d'un travail rémunéré. Les programmes internes comprennent généralement des travaux de nettoyage, d'entretien et de cuisine, mais aussi de coiffure et de garde d'enfants. Les travaux externes sont souvent des travaux paysagers et du bois, des emplois dans des ateliers de métallurgie ou des services de nettoyage. L'avocate Rausan Noori, spécialisée dans le droit de l'aide sociale, a déclaré à la WOZ en faisant référence aux programmes d'occupation dans les centres fédéraux d'asile: «Les travaux de déménagement et de nettoyage, par exemple, sont usuellement rémunérés correctement en Suisse». Cependant, alors que sont versés, pour ces travaux, des salaires habituels dans la branche – loin d'être élevés – les personnes requérantes d'asile travaillent pour une fraction de ces montants. Selon les cas, les programmes d'occupation pourraient être considérés comme une activité lucrative, mais cela dépend de différents facteurs, comme par exemple l'utilité économique pour l'entreprise, selon Rausan Noori.

Manque de transparence

Lors de cette recherche, nous nous sommes heurté·es à plusieurs reprises à des différences, voire des contradictions, entre les déclarations des autorités et celles des personnes concernées. De plus, nous avons toujours eu des difficultés à obtenir des informations. Le travail et l'asile sont des sujets invisibles en Suisse, alors qu'il serait tout à fait important de discuter des dangers du travail forcé et de l'exploitation dans les centres d'asile et de repenser l'accès au marché du travail pour les personnes requérantes d'asile.

Reto Naegeli, Sophie Hartmann

Cet article a été publié dans sa version complète dans le magazine Surprise. La recherche a été menée et réalisée avec le soutien du JournaFONDS et du Fonds de recherche Surprise.

Dossier: Conférence « La participa- tion plutôt que l'exclusion! » : Le mouvement, les partis, les médias

Un mois avant les élections, nous avons organisé une conférence intitulée « La participation plutôt que l'exclusion! ». Elle avait pour but de mettre en avant le travail quotidien des groupes de base du mouvement pour l'asile et la migration, et de créer des ponts entre le mouvement, les partis et les médias. Dans ce dossier, notre regard critique sur cette journée.

Le mouvement

Ensemble on est fort·es

Ce 23 septembre, plus de soixante personnes, représentant une bonne vingtaine d'associations, groupes ou collectifs ont investi la maison des générations de Berne. Nous nous sommes rencontré principalement entre personnes et organisations ayant une expérience de terrain. Soit dans les luttes syndicales, mais aussi sur le front juridique, dans les visites de camps fédéraux

**« L'organisation de plateformes
comme celle offerte par cette
conférence, ou l'organisation de
manifestations nationales restent
au cœur de notre
engagement pour le mouvement
de justice migratoire. »**

ou cantonaux ou dans le conseil et l'accompagnement des personnes en procédure d'asile ou en situation de séjour illégalisé. Ce sont ces points de vue-là, qui se situent au plus près des personnes concernées par les lois sur les migrations, qui ont permis de dégager des perspectives communes, malgré le fait que l'application

des lois et les pratiques des administrations varient d'un canton à un autre.

L'un des enseignements de cette journée a montré que l'on gagnait à se tenir au courant des luttes ayant cours dans les cantons voisins, et qu'il est parfois nécessaire de sortir des combats quotidiens et de prendre un moment pour faire un bilan et rencontrer des personnes d'autres horizons. Les victoires obtenues par les un·es peuvent servir de modèle aux luttes des autres. Si Sosp n'a pas la prétention, ni d'ailleurs les moyens, d'être une organisation faïtière du mouvement de l'asile, l'organisation de plateformes comme celle offerte par cette conférence, ou l'organisation de manifestations nationales reste au cœur de notre engagement pour le mouvement de justice migratoire.

(Sg)

Les partis

Travail de traduction du mouvement au Parlement

Nous avons approché les élu·es des partis de la gauche institutionnelle pour les inviter à participer à la conférence. Peu ont répondu à l'appel. Année électorale ou pas, c'est plutôt révélateur. Notre analyse.

Il y a à l'évidence une distance entre les partis et les groupes de base du mouvement pour la justice migratoire. Elle crée un vide politique et médiatique. Le résultat des élections d'octobre le montre: la droite xénophobe s'y est encore une fois engouffrée, et cela a renforcé son pouvoir.

Natalie Imboden, conseillère nationale verte pour le canton de Berne en 2022 et 2023, a participé à la conférence du 23 septembre. Elle a accepté de réfléchir avec nous et de nous partager son expérience

regarde du côté de la droite. Il n'y a par exemple pas d'expert·e en migration dans les rangs de l'UDC. La lecture de leur torchon pré-électoral, «édition spéciale», en est la preuve: pour convaincre, ils n'ont même pas besoin de présenter des faits avérés. Des approximations et un tas de chiffres sans mise en contexte suffisent largement pour devenir le premier parti du pays.

Contre le discours raciste de la droite est un travail de longue haleine. Ce n'est

entre les différentes cultures politiques est nécessaire.

Ces différents rôles et moyens, la campagne référendaire sur le financement de Frontex par exemple les a bien montrés. Si les Vert-es et le PS étaient plutôt sur la défensive, en penchant vers un discours de «Frontex oui mais pas comme ça», pour ne pas froisser leurs électeur·ices traditionnels, ce sont les groupes de base, et le comité NoFrontex qui ont porté un discours ambitieux, en mettant la liberté de mouvement pour chacun·e en revendication centrale. Et c'est peut-être cela le rôle que la société civile doit jouer en ces temps de normalisation de la xénophobie: faire entrer dans l'univers des possibles la liberté de mouvement pour toutes et tous, la fin de toutes les discriminations fondées sur l'origine, avec une perspective radicalement antiraciste et décoloniale. Et aux partis de porter ces revendications dans la sphère institutionnelle.

(Sg)



« Il est urgent qu'au sein du Parlement, des voix s'élèvent contre de telles dérives xénophobes. »

de parlementaire sur les synergies possibles entre la rue et l'hémicycle.

Elle déplore tout d'abord que l'on n'entende, sur le thème de la migration, pas suffisamment les voix des personnes concernées, ou des acteurs politiques externes au Parlement, même si ces derniers sont de plus en plus organisés. Pour la Bernoise, ces voix permettraient de montrer du doigt les problèmes et de développer ensemble des pistes de solutions.

Les débats lors de la conférence l'ont bien montré: les voix de personnes concernées sont bien là, et elles ont des choses à dire. Ce qui manque, c'est l'écoute. Un quart de la population n'a pas le droit de vote, ni de se présenter à des élections. Ces personnes ne sont représentées qu'indirectement, et imparfaitement. Comme elles ne peuvent pas voter, elles ne sont pas les clientes typiques des politicien·nes. Cela pose aussi la question de la compétence des personnes appelées à légiférer. Les parlementaires sont très peu nombreux à avoir une expérience de migration et votent des lois sur des sujets qu'elles et ils ne peuvent connaître intimement. L'écart entre compétence et pouvoir est encore plus criant quand on

pas seulement lors des initiatives populaires ou des campagnes électorales que l'UDC dépasse les limites et élargit le cadre de ce qu'il est possible de dire («il en vient trop, et pas les bons»), cela se manifeste aussi dans les objets qu'elle dépose au Parlement. Et cela concerne aussi le reste de la droite. Pour exemple, le traitement des personnes réfugiées érythréennes. Cela fait des années que le PLR leur mène la guerre, en commençant par des interventions parlementaires remettant en cause la dangerosité du régime dictatorial en place, et en allant jusqu'à une motion de Damian Müller proposant que les personnes déboutées soient renvoyées au Rwanda. Il est urgent qu'au sein du Parlement, des voix s'élèvent contre de telles dérives xénophobes. Et elles doivent s'y opposer en amenant un nouveau discours sur la migration. Il doit être plus clair, plus réaliste, plus ambitieux.

Quant à la manière d'amener cette nouvelle vision de la politique migratoire, Natalie Imboden estime qu'il est important de comprendre que partis et mouvements ont des rôles et des moyens différents. Pour pouvoir travailler sur des projets communs, une «traduction»

Les médias

Professionnel·les migrant·es des médias : se battre pour la participation politique

La dernière partie de la conférence « La participation plutôt que l'exclusion ! » était consacrée aux voix migrantes dans les médias. « baba news » crée pour cela son propre portail. Nous avons échangé avec Albina Muhtari, la rédactrice en chef de baba news.

Aujourd'hui encore, on ne parle pas avec les personnes migrantes, mais surtout à propos d'elles. Vous souhaitez combler cette lacune. Comment ?

Si nous disons que nous sommes un pays démocratique et que nous parlons de participation politique, nous devons également rendre justice à ces affirmations. Il est alors très important que les personnes issues de l'immigration soient prises en compte. Sur le plan politique, il y a par exemple l'initiative des quatre

« Car la réalité est là : dans de nombreuses structures, les personnes avec une expérience de migration et de racisation* sont exclues. »

quarts. Sur le plan médiatique, il y a baba news. Car la réalité est là : dans de nombreuses structures, les personnes avec une expérience de migration et de racisation* sont exclues. C'est justement pour cela qu'il est important d'avoir une plateforme qui contrecarre cette

tendance. Nous encourageons la perspective de l'intérieur. De l'intérieur des communautés migrantes.

Quelle est la situation à cet égard dans le paysage médiatique suisse ?

Il reste beaucoup à faire. Lorsque nous discutons avec les rédactions, elles comprennent souvent qu'il faut davantage de diversité au sein du personnel rédactionnel. Mais un coup d'œil dans les salles de rédaction montre que cette compréhension est plutôt superficielle. Récemment, nous avons rendu visite au conseil du public (Publikumsrat) de la SRF et y avons exposé notre perception de la SRF en tant que professionnel·les migrant·es des médias sur. Nous avons critiqué l'absence remarquée de journalistes issus de l'immigration. La SRF s'est défendue en disant qu'il y avait bien dans la rédaction des journalistes migrant·es ou racisé·es.

Lorsqu'on leur a demandé quels étaient leurs postes, iels ont par exemple cité Tama Vakeesan, qui travaille dans l'équipe de présentateur·ices de Puls. Un bon exemple en effet. Mais avec un bémol : la rédaction a dit que cela fonctionnait super bien, que les taux d'audience n'avaient

>>



pas changé ou baissé. Cela illustre bien la perspective de la rédaction sur la question migratoire : qu'aurait-elle fait si les taux avaient changé ? Si, par exemple, les taux d'audience avaient souffert d'attitudes racistes du public ? La

« Qu'est-ce qui ne va pas dans la société si le public change de chaîne face à une présentatrice immigrée ? »

SRF aurait-elle alors retiré la présentatrice ? D'un point de vue migrant, cette question ne se serait même pas posée de cette manière – on se serait alors demandé : « qu'est-ce qui ne va pas dans la société si le public change de chaîne face à une présentatrice immigrée ? »

Les élections l'ont montré : le climat est lourd. La droite domine le discours, tandis que les voix discordantes sont souvent noyées. Le ton agressif et raciste menace de s'imposer.

La droite intervient de manière très agressive dans les discussions. Nous le remarquons aussi dans notre travail, par exemple lors d'ateliers contre le racisme dans les écoles et les entreprises. Les personnes qui se situent

« Il faut des mots clairs. C'est ce que fait l'UDC en permanence. Nous devons nous opposer à ces discours. »

plutôt à droite sur l'échiquier politique y laissent souvent très facilement leurs préjugés s'exprimer. Et iels ne sont souvent pas contredits. Car ceux qui s'attaquent au racisme et à d'autres formes de discrimination font attention à leurs paroles, sont prudent-es. Iels essaient de ne pas marcher sur les pieds des autres – mais malheureusement pas non plus sur les pieds de ceux qui laissent libre cours à leurs préjugés. Je pense que les personnes qui se positionnent politiquement à gauche sont beaucoup moins offensives dans les discussions. C'est dommage.

Dans le contexte des évolutions actuelles – glissement vers la droite, démantèlement des droits, en particulier des personnes requérantes d'asile, normalisation des discours racistes – quel est le rôle des journalistes migrant-es dans ce contexte ?

Ce que nous pouvons faire, c'est offrir une plateforme aux perspectives migrantes. Car les gens qui travaillent dans les rédactions et qui ont une histoire de migration

ou de racisme sont exposés à un vent contraire rigoureux. Je l'ai moi-même fortement ressenti. La rédaction ne fonctionnait pas sur un pied d'égalité et n'était pas disposée à écouter les voix concernées. C'est pourquoi, chez baba news, nous essayons désormais de faire entendre les voix des migrant-es dans le discours. Bien que nous soyons petits, nous avons du succès. C'est ce qu'a montré récemment l'émission Club sur la SRF à propos d'Israël et de la Palestine : aucune personne palestinienne n'était présente sur le plateau, le seul Palestinien participant à l'émission était

Ahmed Mansour, personne très controversée, qui n'a été que brièvement joint par téléphone. Nous avons alors provoqué une tempête médiatique, qui a manifestement fait pression. Soudain, j'ai eu quatre appels manqués de la rédaction de la SRF sur mon téléphone portable. Cela montre bien que nous sommes déjà entendu-es. Et oui, nous devons malheureusement faire du bruit si nous voulons contrer le discours actuel.

Et quel est le rôle des autres médias, mais aussi de la politique et de la société civile ? Car là aussi, on parle surtout à propos des migrant-es et non pas avec elleux.

Qu'iels ouvrent la bouche. Et ne marchent pas sur des oeufs. Il faut des mots clairs. C'est ce que fait l'UDC en permanence. Nous devons nous opposer à ces discours. Il y a trop peu d'action, trop peu de contre-attaques véhémentes. Il manque des positions claires et le courage de faire bouger les choses.

Le climat actuel de tension se répercute-t-il sur vous ?

De manière très diverse. Certains jours, très fort, d'autres, très différemment. Jusqu'à présent, nous avons été épargné-es par des attaques de grande ampleur. Je sais que d'autres ont été durement touché-es. Pourquoi moins pour nous ? Je ne sais pas, peut-être parce que nous sommes plus offensif-ves. Pour moi, c'est essentiel : nous voulons rester authentiques. Et ne pas nous laisser manipuler et encore moins intimider par le discours ambiant.

Entretien mené par (Ln)

*La « racisation » désigne le processus « qui catégorise, stéréotype et hiérarchise les personnes en fonction de leurs caractéristiques réelles ou attribuées »



Tué par la police

Justice pour Nzoy

Le 21 octobre, plus de 1000 personnes ont défilé dans les rues de Zurich. «Justice pour Roger Nzoy», réclamaient-elles. Il y a plus de deux ans, le 30 août 2021, le Zurichois a été abattu par la police à Morges. Depuis, ses proches se battent ensemble avec des personnes solidaires pour que la lumière et que justice soient faites. Les procès des violences policières racistes sont longs et éprouvants. Cela se confirme également dans ce cas. Les policiers impliqués sont toujours en service. Le ministère public du canton de Vaud n'enquête que timidement, laissant le travail d'investigation et la recherche de témoins aux proches. Et attise ainsi leur douleur.

Au départ de la manifestation, les organisateur·ices lisent une liste des noms de personnes tuées par la police ou mortes en prison depuis la fin des années nonante. La lecture dure quatre minutes et 26 secondes. Une éternité.

Retour sur le meurtre de Nzoy: Après lui avoir tiré dessus, les policiers laissent Nzoy étendu par terre pendant plus de quatre minutes avant de lui prodiguer les premiers soins, écrit l'Alliance dans une chronologie sur son site web: «Ils examinent Nzoy, blessé par balle et allongé sur le sol, avec leurs pieds. Ils l'attachent avec des menottes pendant une minute. Ils courent dans tous les

« Ce jour-là, les proches, l'alliance et les nombreux soutiens montrent clairement qu'ils ne se reposeront pas et qu'ils continueront à se battre ensemble pour obtenir des explications. »

sens. Enlèvent et remettent leurs gants. Ils tournent en rond ». Mais ils n'ont apporté leur aide que lorsqu'un infirmier qui passait par là s'est précipité pour l'aider. Ce jour-là, les proches, l'alliance et les nombreux soutiens montrent clairement qu'ils ne se reposeront pas et qu'ils continueront à se battre ensemble pour obtenir des explications. Pour Nzoy et pour une résistance commune à l'impunité des meurtres racistes commis par la police.

(Ln)

Informations sur l'alliance:

<https://justice4nzoy.org/>

L'Alliance a besoin d'un soutien financier!

Compte pour les dons: CH84 0900 0000 1598 6879 6
Hinschaufen bei rassistischer Polizeigewalt, Zürich



Le site web de Sosf fait peau neuve

Les bonnes choses prennent du temps. C'est selon cette devise que nous nous sommes lancé-es dans un nouveau pro-

« Qu'en pensez-vous, chère-s lecteur-ices ? Nous serions heureux-ses de recevoir des commentaires sincères. »

jet il y a bien plus d'un an : le site web de Sosf, certes informatif mais un peu vieillissant, devait faire peau neuve. Il ne s'agissait pas seulement de redessiner le site, mais aussi d'actualiser le système de gestion de contenu (CMS). Pour cela, nous avons travaillé avec deux partenaires de confiance : Graziella Bärtsch, qui marque Sosf de son empreinte visuelle depuis plusieurs années, et Luca Obertüfer, qui était responsable du défi

technique. Il est apparu très tôt que cela prendrait plus de temps que prévu, car il fallait également renouveler la structure de la newsletter, les options de paiement et bien d'autres choses encore. Nous avons enfin terminé ce processus. Nous sommes très satisfait-es du résultat. Qu'en pensez-vous, chère-s lecteur-ices ? Nous serions heureux-ses de recevoir des commentaires sincères.

Ce processus est peu visible, mais il nécessite beaucoup de temps et d'argent. C'est pourquoi, nous serions très heureux-ses de recevoir tout type de soutien financier avec la mention « site web ».

(Ln)

Point de situation : « La pauvreté n'est pas un crime »

Lors de la session d'été, les deux chambres du Parlement suisse ont approuvé l'initiative parlementaire « La pauvreté n'est pas un crime ». Celle-ci vise à ce que les personnes étrangères ne puissent plus être renvoyées de Suisse, après un séjour de dix ans, en raison de la perception de l'aide sociale, à moins qu'elles n'aient « volontairement provoqué ou laissé inchangée » leur situation de détresse. L'accord des deux Chambres a été obtenu grâce à une alliance du PS, des Vert-es et du Centre, contre la volonté du PLR, de l'UDC et des Vert'libéraux. La Commission des institutions politiques du Conseil national doit maintenant présenter une proposition de modification

des articles 62 et 63 de la LEI d'ici l'été 2025 au plus tard. Le projet sera ensuite débattu d'abord par le Conseil des États, puis par le Conseil national. Il n'est pas certain que la modification passe finalement en raison de la faible majorité du vote de cet été.

(Pf)

Automne de la politique migratoire à Berne

Une fois de plus, la session d'automne du Parlement suisse a fourni des exemples de la peur de l'UDC en matière de politique migratoire.

Le Conseil des États a tout d'abord renvoyé au Conseil fédéral une modification de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), largement souhaitée et initiée par le PLR. Il était prévu de faciliter le séjour des étrangères hautement qualifiées issues de « pays tiers » et titulaires d'un diplôme universitaire suisse. L'idée était

grecques un projet en soi prêt à être adopté, visant à faciliter le regroupement familial des Suisses. Depuis des années, les personnes de nationalité suisse sont lourdement défavorisées par rapport aux ressortissants de l'UE/AELE en ce qui concerne le regroupement familial des membres de leur famille originaires de

Le 27 septembre 2023, les deux chambres ont organisé, à la demande de l'UDC, une session extraordinaire sur « l'immigration et l'asile ». Les propositions de l'UDC déposées à cette occasion n'ont eu aucune chance dans les deux chambres. Les revendications parfois redondantes et méprisantes de l'UDC n'ont cependant été contredites qu'avec hésitation. Cela est probablement dû à un calcul électoral: c'est l'UDC qui avait imposé la session extraordinaire. Le PS et les Vert-es voulaient réduire au maximum la tribune de ce parti avant les élections. Il est difficile de savoir si ce calcul a fonctionné. Ce qui est sûr, c'est qu'un « Stop! » plus courageux et plus nuancé aurait eu un plus grand écho auprès du mouvement d'asile. Car l'attitude révérencieuse et craintive de la majorité du Parlement face à l'UDC empêche de prendre des mesures de réforme appropriées et justes.

(Pf)

« Ce qui est sûr, c'est qu'un « Stop! » plus courageux et plus nuancé aurait eu un plus grand écho auprès du mouvement d'asile. »

d'éventuellement atténuer quelque peu la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dont on parle sans cesse. Néanmoins, la peur d'une bataille de propagande de l'UDC juste avant les élections a manifestement prévalu au Conseil des États. Il n'est pas certain que l'affaire soit relancée par le Conseil fédéral.

Pour les mêmes raisons, à savoir pour ne pas offrir une tribune à l'UDC, la Commission des institutions politiques du Conseil national a repoussé aux calendes

pays tiers. Ainsi, les personnes naturalisées qui souhaitent faire venir leur enfant ou leur épouse en Suisse sont soumis à des délais de regroupement stricts, alors que les ressortissant-es de l'UE/AELE ne sont pas tenu-es de respecter ces délais. Le Tribunal fédéral a critiqué cette inégalité de traitement il y a des années déjà, mais a refusé de modifier la pratique en se référant à la loi en vigueur, qui doit être modifiée par le Parlement. Il est tout aussi incertain que ce projet passe après les élections.

Frontex, le spectre des disparu.e.s de Marie-Claire Caloz-Tschopp

Refuser de disparaître, lutter encore : une réflexion philosophique

Marie-Claire Caloz-Tschopp est philosophe. Ancienne professeure aux universités de Lausanne et Genève, elle a enseigné également la théorie politique. Ce sont justement les politiques migratoires qui ont inspiré une vaste partie de son œuvre et de ses interventions au Collège international de Philosophie, où elle a été directrice de programme. Elle a notamment affiné les concepts de désexil ou d'hospitalité politique.

Arendt, Michel Foucault, Albert Camus ou encore Étienne Balibar pour développer une critique de la forteresse Europe et du rôle toujours plus répressif de ce qu'elle décrit comme une police européenne, au mandat plus que paradoxal : « protéger, contrôler, expulser ».

Cette politique nihiliste, non seulement responsable de violations des droits fondamentaux, et même de crimes contre l'humanité, est une entreprise de longue

contre le financement de Frontex l'année dernière en Suisse. Pour la philosophe, ces actions se rejoignent en ce qu'elles constituent des praxis anti-nihilistes.

Si la lecture de l'ouvrage de Marie-Claire Caloz-Tschopp demande parfois de s'accrocher, tant sa pensée est foisonnante et sinieuse; elle permet néanmoins de prendre un peu de recul et de considérer nos luttes dans leur ensemble et leur interconnexion. Marie-Claire Caloz-Tschopp relate de manière académique ce que le travail militant quotidien révèle : quand bien même les optiques de succès sont mauvaises, même si un changement favorable ne semble pas se profiler pour les prochaines années, ou décennies; se résigner, abandonner, ne plus lutter, c'est disparaître. Se battre contre les frontières, que ce soit en les franchissant malgré tout ou en mettant en lumière leur fonction destructrice, c'est vouloir continuer d'exister, refuser de disparaître.

L'ouvrage de Marie-Claire Caloz-Tschopp est paru aux éditions de L'Harमतтан. Une souscription spéciale permet de le commander au prix de 20 CHF au secrétariat de Sosf: sekretariat@sosf.ch.

(Sg)

« Quand bien même les optiques de succès sont mauvaises, même si un changement favorable ne semble pas se profiler pour les prochaines années, ou décennies; se résigner, abandonner, ne plus lutter, c'est disparaître. »

Compagne de route de Sosf depuis fort longtemps, farouche opposante du régime de Dublin, Marie-Claire Caloz-Tschopp s'attaque dans son dernier ouvrage à l'agence européenne de protection des frontières. Pour « Frontex, le spectre des disparu.e.s. Nihilisme politique aux frontières », elle convoque tour à tour, et entre autres, Rosa Luxembourg, Hanna

haleine qui vise à faire disparaître les personnes qui ne sont pas voulues sur le territoire européen. Dans un chapitre auquel Sosf a eu le privilège de participer, l'auteure envisage les résistances. Elle met alors sur le même plan les luttes des mères de la place de mai en Argentine, le repêchage des corps des victimes des naufrages pour leur offrir une sépulture et le référendum lancé

IMPRESSUM

**BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

Paraît 4 fois par an

ISSN 2673-7701

Tirage de cette édition :

2500 allemand / 600 français

Affirmés par la REMP/FRP :

2260 deutsch / 517 französisch

Composition/Graphisme :

Graziella Bärtsch et Moana Bischof

Impression et expédition :

selva caro druck ag, Films Waldhaus

Rédaction :

Lorenz Naegeli (Ln), Sophie Guignard (Sg), Peter Frei (Pf), Kiri Santer (Ks)

Traductions :

Sosf

Lectorat : **Olivier von Allmen, Sosf**

Photos :

Eric Roset

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :
le 28 décembre 2023

Nous nous réservons le droit d'abrégier le courrier des lecteur-ices

Cotisation 2021 abo inclus :

salarié-es Fr. 70.- / couples Fr. 100.- /

non-salarié-es Fr. 30.- /

organisations Fr. 120.-

Abonnement :

individuel Fr. 30.- / organisations Fr. 50.-

Editrice :

**Solidarité sans frontières
Schwanengasse 9**

**3011 Bern
(regroupement CAS/MODS)**

Tél. 031 311 07 70

sekretariat@sosf.ch

www.sosf.ch

CP 30-13574-6

IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6

BIC POFICHBEXXX

S'opposer au régime de migration

Samson Yemane, politicien antiraciste

«En 2015 quand le Parlement suisse a décidé de ne plus reconnaître le départ d'Érythrée en raison du service militaire comme motif d'asile, ça m'a beaucoup marqué», raconte Samson Yemane en détaillant les tournants de sa biographie politique.

Il n'est pas très surprenant qu'un énième rétrécissement de la politique d'asile, touchant sa propre communauté, l'ait fortement ému. Samson raconte sa propre trajectoire migratoire avec une pudeur qui contraste avec le contenu de son récit, qui bouleverse tant il rappelle la difficulté des exils, «Mon parcours d'immigration a été <simple> car je viens d'une famille bourgeoise» dit-il. Il quitte l'Érythrée avec ses parents et ses frères et sœurs en 2002. Samson a alors neuf ans. «Mes parents étaient engagés, des opposants pro-démocrates du régime. Lorsque la dictature a été instaurée, ils se sont retrouvés en première ligne de la répression politique. Ils ont donc décidé de quitter le pays». La famille Yemane s'installe dans le Soudan voisin avec le projet de rejoindre des proches en Suède. «Au moment de prendre l'avion, la police des frontières interpelle mes parents et veut nous renvoyer en Érythrée», poursuit-il. Ils parviennent à s'échapper. S'ensuivent des mois de grande précarité, une déscolarisation pour les enfants et la peur croissante de se faire arrêter à nouveau, puisque ses parents sont maintenant recherchés. Une seule solution semble se présenter: quitter le Soudan et entrer illégalement en Libye.



Pour Samson, c'est la traversée du désert qui reste à ce jour le plus traumatisant. En Libye, des échos avec une réalité qui sévit encore: «Je vis le racisme anti-noir en Libye de façon frontale» dit-il. Le passage de la Méditerranée se fait avec un bateau de fortune. Ils arrivent à Lampedusa, où «la politique d'accueil est totalement chaotique». La famille parvient à se rendre en Suède; «Je commence très rapidement l'école. On reste un an. Pour nous c'était clair qu'on allait s'établir là». Hélas, ils subissent Dublin. La famille est renvoyée en Italie, dort dans des squats. Finalement ils réussissent à se rendre en Suisse et obtiennent des permis B en 2007. Samson peut enfin

se dédier à l'école, puis au gymnase du soir pour compléter des études universitaires en sciences politiques.

Depuis, la migration est au cœur de son engagement. Il milite au sein d'associations à l'université et fini par rejoindre le Parti Socialiste. Il est conseiller communal à Lausanne depuis 2021. «Ma politisation familiale a joué un grand rôle» dit-il, avant de décrire la politique d'asile en Suisse comme étant «très arbitraire» et le régime migratoire européen comme «problématique et souvent en contravention avec les principes des droits de l'Homme et de la Convention relative aux réfugiés de 1951».

ANNONCES

widerständiger rückblick
auf eine woche voller
rassismus:
antira-wochenschau
abonnieren auf
antira.org

wir drucken
Klimaneutral

für den wald.

umweltbewusster druck und klimaschutz ist uns ein anliegen.
ihr produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und
auf wunsch mit dem label von climatepartner versehen.
so engagieren auch sie sich für nachhaltigkeit und klimaschutz.

selva caro druck
die kleine druckerei inmitten der natur

rudi dadens 6 7018 flims t 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch

Aujourd'hui Samson Yemane s'engage en faveur des requérant·es d'asile débouté·es, « qu'on laisse dans la nature, sans prestations sociales, sans suivi, tout en exigeant qu'ils s'intègrent ». Il s'insurge contre la xénophobie de la droite, incarnée par la récente motion Müller qui demande le renvoi des débouté·es érythréen·nes

« Une seule solution semble se présenter : quitter le Soudan et entrer illégalement en Libye. »

vers un pays tiers comme le Rwanda. L'externalisation galopante des procédures d'asile est « scandaleuse et hypocrite ».

À l'avenir, il souhaite davantage s'engager pour l'intégration et contre les discriminations raciales. Au niveau communal, il plaide pour un forum d'associations issues de la migration et pour une city card. Contre les discriminations raciales, il évoque le besoin d'impliquer davantage les personnes concernées. Il conclut : « On entend beaucoup les voix de personnes hautement éduquées comme moi. Mais ce sont celles qui n'ont pas accès aux institutions, au travail, au système de formation

« Aujourd'hui Samson Yemane s'engage en faveur des requérant·es d'asile débouté·es, < qu'on laisse dans la nature, sans prestations sociales, sans suivi, tout en exigeant qu'ils s'intègrent >. »

qui subissent le racisme de plein fouet. Ces personnes doivent avoir plus de place dans le débat public, et les voix minorisées comme celles des femmes racisées ou des personnes âgées aussi! »

(Sg)

Agenda

Journées d'action : 16 jours contre la violence basée sur le genre

DU 25 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE
DANS TOUTE LA SUISSE

La campagne de prévention des « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre » a lieu chaque année du 25 novembre au 10 décembre. Pendant ces 16 jours, la violence basée sur le genre est abordée dans toute la Suisse à travers des tables rondes, des ateliers ou des actions de rue.

Infos sous : <https://www.16tage.ch/fr>

Webinaire : #StopDublinCroatie

30 NOVEMBRE 2023, 18H30
(EN ALLEMAND : 29.11.2023, 18H30)

La secrétaire politique de Sosf, Sophie Guignard, présente les principaux résultats et impressions du voyage effectué par Sosf en Croatie en juin de cette année. Le rapport complet peut être commandé auprès du secrétariat ou téléchargé sur le site web.

Inscriptions jusqu'au 27.11.2023 à l'adresse suivante : sekretariat@sosf.ch

Projection de film et séance d'information : « Perspectives juridiques sur les pushbacks illégaux »

9 DÉCEMBRE 2023, 13H30
CINÉMA XENIX, KANZLEISTRASSE 52,
8004 ZÜRICH

Projection du documentaire animé FLEE. Exposés de représentantes du Legal Center Lesvos et de Watch the Med Alarm Phone. Présentation du « Pushback Litigation Support Fund », qui a pour objectif de soutenir les procédures contre les violations de la loi. Organisé par les Juristes démocrates de Zurich.

Plus d'infos : <https://www.djs-jds.ch/de/zh/aktuell-zh>